



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2021_45002_0015

A Marseille, le 5 novembre 2021

Direction de la Mer

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Travaux maritimes de modernisation du bassin du Roucas Blanc

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Nous vous informons que plusieurs questions ont été posées en cours de consultation ; vous trouverez les réponses ci après (il y a 6 pages).

Question 18, posée le 2 novembre 2021

P40 CCTP Lot 0 « reconnaissance permettant d'effectuer une comparaison entre une image captée et image détenue dite de référence », Faut-il comprendre qu'il faut installer deux systèmes (Contrôle accès et vidéosurveillance) communiquant entre eux.

Réponse 18, transmise le 5 novembre 2021

Comme indiqué au 3.5.3 du CCTP du lot 0 : La vidéosurveillance doit permettre non seulement de concourir à la traçabilité des entrées/sorties mais la qualité et l'emplacement des caméras utilisées doit également permettre d'assurer sans ambiguïté une comparaison visuelle du porteur et de la personne associée au badge.

De même, il est indiqué au 3.5.1 :

- Le contrôle d'accès permet (entre autres) :
- L'identification et l'authentification de la personne ;

En conséquence, les 2 systèmes doivent être communicants

Question 19, posée le 2 novembre 2021

TO2 prix 2501 - Il est prévu la simple déconnexion des câbles. Doit prévoir la dépose? Si oui merci d'indiquer la localisation de son alimentation

Réponse 19, transmise le 5 novembre 2021

Dépose de la grue Alcoma, de son coffret attenant et de son massif inclus dans le prix 2501, mais pas la dépose du câblage existant depuis l'alimentation existante.

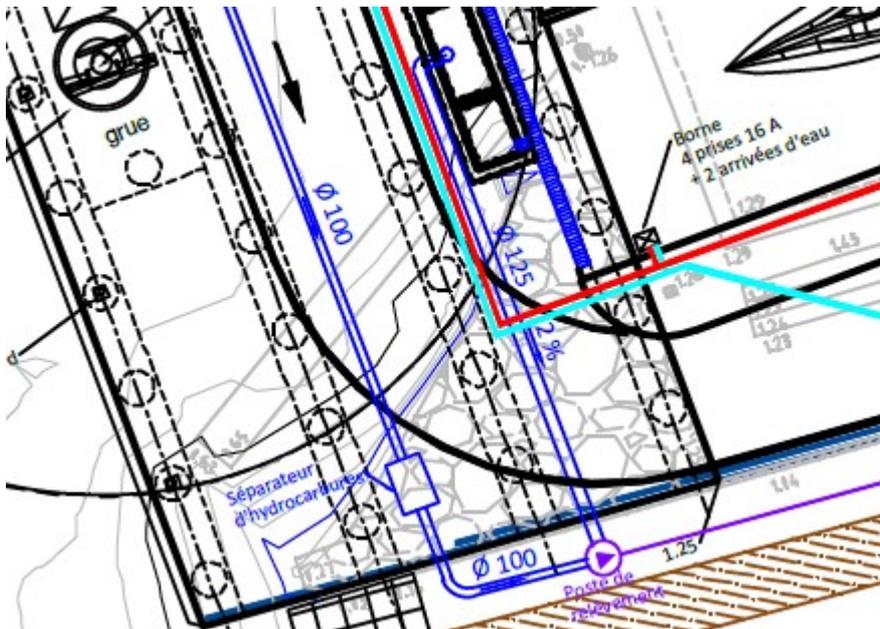
Question 20, posée le 2 novembre 2021

Lot 2 Prix 2418 -§7.2.1.5 il est demandé l'ajout d'un disjoncteur sur la borne de ponton existante. Pouvez-vous confirmer qu'un emplacement est disponible sur cette borne?

Réponse 20, transmise le 5 novembre 2021

Le raccordement de la pompe de relevage doit se faire sur la nouvelle borne de l'aire de carénage à fournir (prix 2419); à l'entreprise de prévoir l'emplacement du disjoncteur sur la nouvelle borne.

Extrait du plan des réseaux 2.11 :



Question 21, posée le 2 novembre 2021

Lot 2b prix 2419 - Aucun câblage à prévoir dans cet item, pouvez-vous confirmer que ces câbles sont à chiffrer dans le poste 2423?

Réponse 21, transmise le 5 novembre 2021

Comme indiqué dans le livre 2b : le câblage électrique de la borne (prix 2419) est prévu par la paragraphe 7.2.1.9 - Prix 2422 : ce prix comprend : la distribution électrique des alimentations des équipements (grue, cuve, distributeur, pompe de relevage, borne) ;

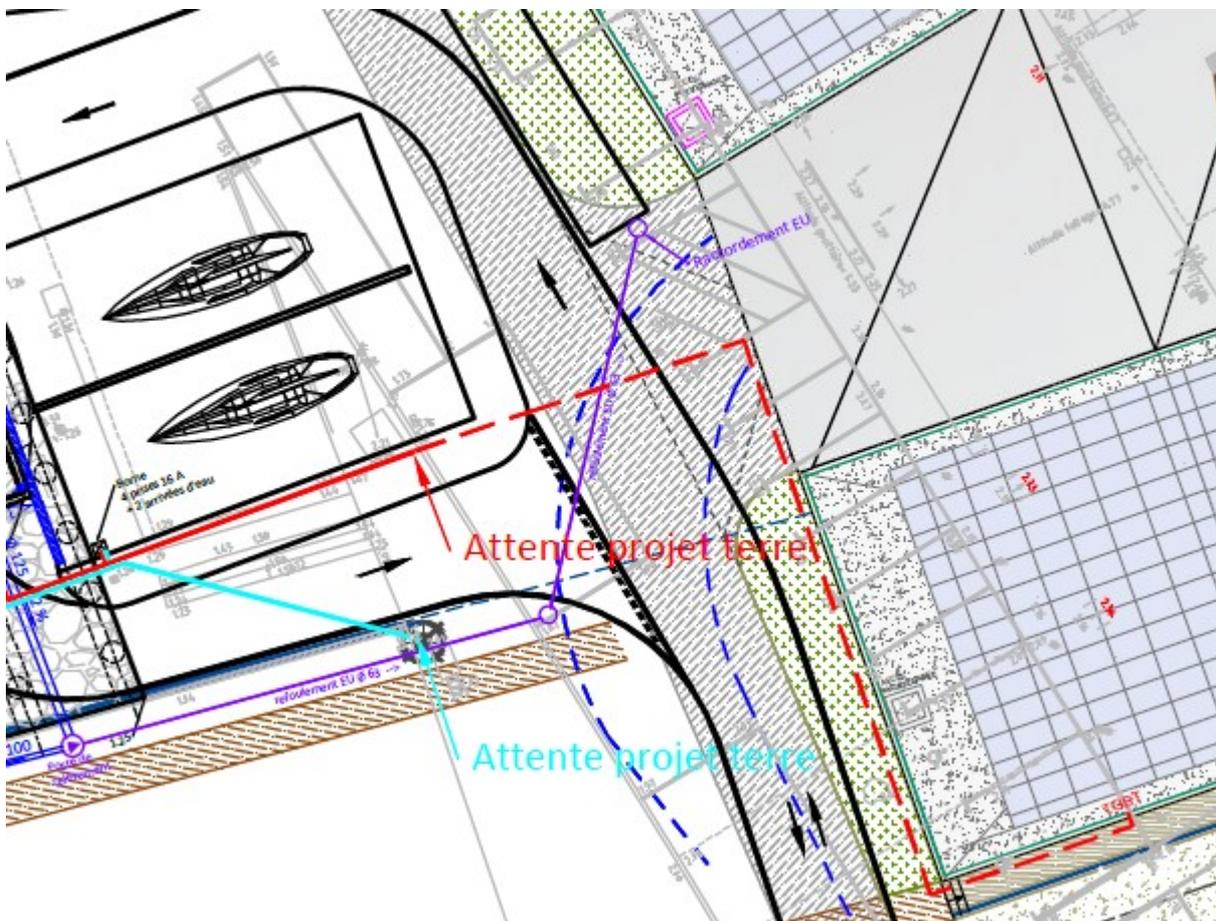
Question 22, posée le 2 novembre 2021

Lot 2b Prix 2423 - "Câblage électrique en attente" - pouvez vous préciser de quelle attente il s'agit? Prix 2424 - Pourquoi 2 coffrets ? Coffret Z2 Quai Nord uniquement

Réponse 22, transmise le 5 novembre 2021

Le projet terre fournit le fourreau entre local TGBT (bâtiment 5) jusqu'au point d'attente (en pointillé rouge dans le plan des réseaux 2.11 ci dessous), mais pas le câblage, qui est l'objet du prix 2423 (entre le point d'attente et le local TGBT).

Le projet Terre ne prévoit pas non plus le coffret électrique dans le local TGBT pour tous les équipements du quai Nord (grue, station avitaillement, pompe, cuve, borne etc), qui est l'objet du prix 2424.



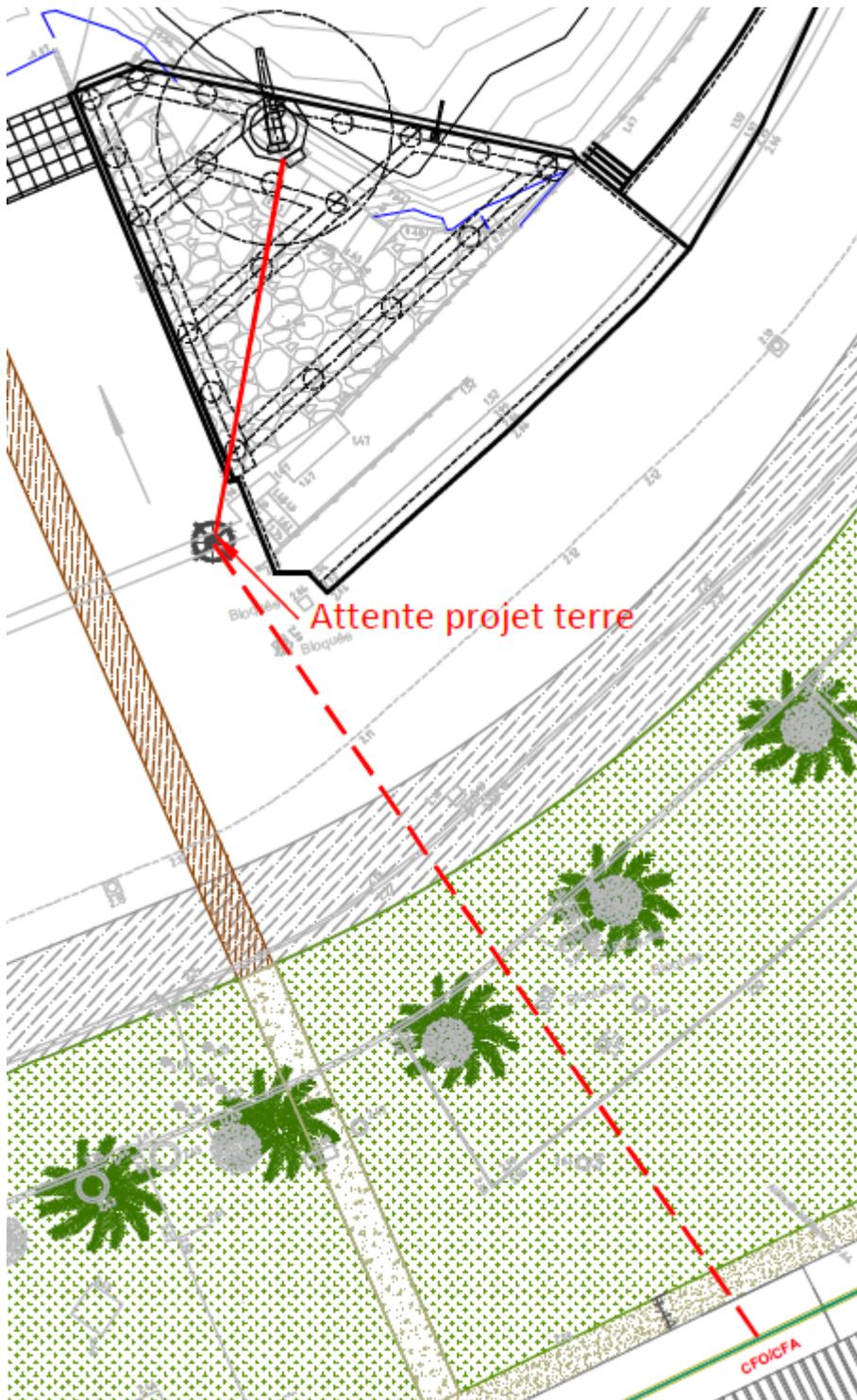
Question 23, posée le 2 novembre 2021

Lot 2b prix 2713 Pouvez-vous préciser les consommateurs à alimenter? Pouvez-vous transmettre le schéma unifilaire BT? prix 2714 Le raccordement électrique du coffret suppose que le câble du marché terrestre est en attente. Pouvez-vous confirmer?

Réponse 23, transmise le 5 novembre 2021

Le prix 2713 prévoit le coffret, le câblage dans fourreau Terre (pointillé rouge dans l'extrait du plan ci dessous) et câblage jusqu'à la grue (trait rouge).

Il n'y a pas de de schéma BT à ce stade, l'entreprise devra le fournir.



Question 24, posée le 2 novembre 2021

Lot 2b prix 2715 "Dépose transport et réinstallation de la grue ALCOMA" Doit-on inclure la fourniture du coffret "Alcona" dans ce prix ?

Réponse 24, transmise le 5 novembre 2021

Le coffret de la grue ALCOMA doit également être inclus dans ce prix 2715

Question 25, posée le 3 novembre 2021

Les prix 2201, 2230, 2501 et 2702 "Retraits d'enrochements" rémunèrent l'enlèvement et le stockage des enrochements existants. Pouvez-vous nous indiquer la zone de stockage définitive mise à disposition pour évacuer les enrochements excédentaires.

Réponse 25, transmise le 5 novembre 2021

Les enrochements déposés devront tous être réutilisés, dans la mesure du possible, par exemple lors de la mise en œuvre de la digue intérieure.

Temporairement, les enrochements pourront être entreposés sur les zones de stockage dédiées aux travaux maritimes ou sur les digues existantes nord et sud, après vérification de la stabilité de l'ensemble, durant la durée du chantier.

En cas d'impossibilité de réutilisation des blocs au sein du projet de la marina, le maître d'ouvrage mettra à disposition de l'entreprise un terrain de stockage pour les enrochements excédentaires (lieu à définir dans un rayon de 30 km).

Le transport et la dépose étant réputés inclus dans les prix 2201, 2230, 2501 et 2702.

SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

Aucune modification du dossier de consultation des entreprises.

La date limite de remise des offres prévue le 17 novembre 2021 à 16h est maintenue.